



## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination de chemins sur le territoire de  
la commune de Confignon, (et Bernex)

du 27 décembre 1972.

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération du conseil municipal de la  
commune de Confignon, du 15 novembre 1972;

vu le préavis des archives de l'Etat;

vu le préavis du cadastre;

vu les dispositions du règlement sur la désigna-  
tion des artères, du 2 avril 1968;

## A R R E T E

Il est donné les noms de :

1. Promenade de l'Aire à la route qui longe la rive gauche  
de l'Aire, du pont des Marais à la limite territoriale  
Confignon - Bernex.
2. Chemin de Carabot (lieu-dit) à l'actuel chemin de Loëx,  
à Cressy, entre la route de Chancy (RC No 4) et le che-  
min des Tacons.
3. Chemin de Sur-le-Beau (lieu-dit) à l'actuel chemin du  
Beau, qui va au chemin de Marly à la limite territoriale  
avec la commune d'Onex.
4. Chemin des Etroubles au chemin reliant la route du Grand-  
lancy (RC No 25) au chemin de Sur-le-Beau.
5. Route de Loëx à l'actuel chemin du Golf; la route de Loëx  
alliant ainsi de la route de Chancy (RC No 4) au hameau de  
Loëx.

Ces nouvelles dénominations entreront en vigueur le  
15 janvier 1973.

Communiqué à :

Travaux	4 ex.
Police	2 ex.
Intérieur	2 ex.
Sautier	3 ex.
RF	1 ex.



*J. L. L...*  
L'Etat: